



**HAL**  
open science

## L'écotourisme dans le parc national de Souss Massa - Maroc

Rachid Harif, François Laurent, Yamna Djellouli

► **To cite this version:**

Rachid Harif, François Laurent, Yamna Djellouli. L'écotourisme dans le parc national de Souss Massa - Maroc. Colloque international "Tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable", Apr 2008, Alger, Algérie. pp.130-140. halshs-00341453v1

**HAL Id: halshs-00341453**

**<https://shs.hal.science/halshs-00341453v1>**

Submitted on 25 Nov 2008 (v1), last revised 31 Mar 2009 (v3)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'écotourisme dans le parc national de Souss Massa - Maroc

Rachid HARIF, doctorant, UMR CNRS ESO, Université du Maine

François LAURENT, maître de conférences UMR CNRS ESO, Université du Maine

Yamna DJELLOULI, professeur UMR CNRS ESO, Université du Maine

Colloque international « Tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable », Alger, 12-13 Avril 2008, organisé par l'Université des Sciences et de la Technologie H. Boumedienne, l'Institut d'Urbanisme de Paris et le Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, actes publiés, pp. 130-140.

## Résumé

Compte tenu de ses paysages naturels très diversifiés, de sa faune et de sa flore remarquables, le parc national de Souss Massa, dans le sud du Maroc, attire les touristes depuis de nombreuses années. Le Souss Massa se trouve à proximité d'Agadir, un des grands pôles touristiques marocain, ce qui explique en grande partie sa fréquentation. Le parc constitue en quelque sorte une activité alternative aux portes d'une station balnéaire de renommée internationale.

Mais pour limiter les impacts négatifs d'une fréquentation touristique incontrôlée, l'Etat cherche à y développer un tourisme plus respectueux de l'environnement et des populations locales. Ainsi, ce parc national a été le premier parc au Maroc à s'ouvrir à l'écotourisme. Il représente par ailleurs une opportunité pour diversifier l'offre touristique nationale et internationale.

L'écotourisme paraît en effet être un moyen pour valoriser les atouts naturels, socioculturels et paysagers de la région. Cette activité économique serait encadrée et compatible avec le développement durable tout en générant des revenus pour le parc et la population locale. L'écotourisme jouerait ainsi un rôle primordial dans la protection du parc. Mais de nombreux freins ralentissent la mise en place d'un tourisme durable dans cet espace. En premier lieu, la barrière est culturelle : les populations locales ressentent le parc comme une « ingérence » de l'Etat dans leur espace de vie, elles ne voient que des contraintes dans la protection de l'environnement et n'ont pas la culture de la participation à un projet public. Le développement de l'écotourisme souffre de cette situation, mais ne serait-il pas un levier pour améliorer progressivement les relations entre environnement et économie locale, en modifiant les activités des habitants et notamment des nouvelles générations ?

## Abstract

The Souss Massa National Park is situated in the south of Morocco. There is diversified natural landscapes and remarkable fauna and flora which attracts the tourists since many years. Souss Massa is near Agadir, one of the large tourist poles in Morocco, which explains its frequentation. The park constitutes an alternative activity at the gateway to a seaside resort world famous.

But to limit the negative impacts of an uncontrolled tourist frequentation, the government want develop a more respectful tourism of the environment and local populations. Thus, this national park was the first park in Morocco to be opened with the ecotourism. It represents an opportunity to diversify the national and international tourist offer of Morocco.

The ecotourism indeed appears to be a means to develop the natural, sociocultural and landscape assets of the area. This economic activity would be framed and compatible with sustainable development while generating incomes for the park and the local population. The ecotourism would thus play a central role in the protection of the park. But, many brakes slow down the

installation of durable tourism in this space. First, the barrier is cultural: the local populations feel the park like a “interference” of the State in their space of life, they see only constraints in environmental protection and do not have the culture of the participation in a public project. The development of the ecotourism suffers from this situation, but it would be a lever to gradually improve the relations between environment and local economy, by modifying the activities of the inhabitants and in particular new generations?

## Introduction

L'étude porte sur le parc national de Souss Massa (situé au sud ouest du Maroc) où l'écotourisme représente une des voies pour répondre à la problématique du développement durable au Maroc. En effet, l'écotourisme a pour objectif de mettre en valeur des sites et des aires de grande valeur écologique et culturelle pour développer un tourisme basé sur la sauvegarde des richesses naturelles, des traditions et des cultures autochtones.

Le Maroc présente de nombreux espaces vulnérables d'un point de vue environnemental et social du fait notamment de l'érosion de la biodiversité, de la raréfaction des ressources naturelles, de la désertification dans les espaces soumis à l'aridité d'une part, et du fait de la précarité de certaines populations rurales et de leur forte pression sur le milieu d'autre part. La problématique est de préserver la biodiversité tout en maintenant les populations dans leur territoire, en valorisant leurs savoirs et en élevant leur qualité de vie. Dans ce but, les projets d'écotourisme se multiplient aujourd'hui au Maroc, ils sont portés par l'Etat, les associations locales et le secteur privé. Des initiatives intéressantes sont conduites mais les projets souffrent de faiblesses dans leur mise en œuvre réelle, reflets d'un contexte social et politique qui s'inscrit dans la culture comme dans les pratiques des acteurs. Or, dans ce type de projet, la population locale doit représenter un acteur essentiel, participant activement à la définition et à la mise en œuvre d'actions de protection et de développement.

Le Parc National du Souss Massa (PNSM) est un espace d'analyse intéressant pour mieux préciser les enjeux d'un développement durable et comprendre les contraintes à surmonter. Il révèle plus largement les difficultés dans la mise en œuvre d'un développement équilibré, dont les populations locales seraient à la fois les bénéficiaires et le moteur.



Carte 1: Situation du Parc National de Souss Massa

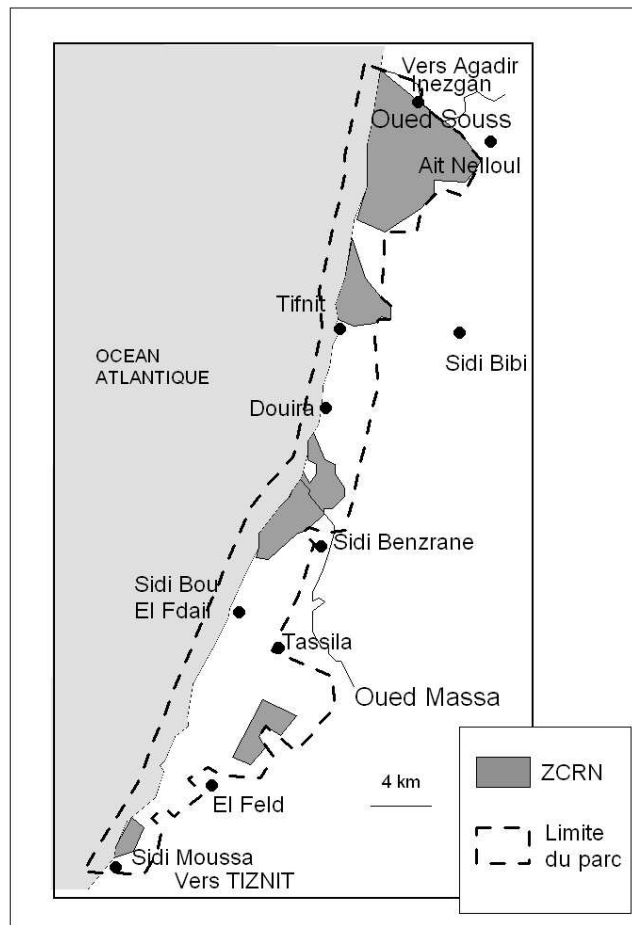
## **Le Parc National du Souss Massa : un espace naturel remarquable**

Le Parc National du Souss Massa s'étend sur une superficie de 33 800 ha, entre l'oued Souss (Agadir) au Nord et Sidi Moussa Aglou (Tiznit) au Sud. Il constitue une bande côtière d'une longueur de 65 km et d'une largeur moyenne de 5 km. Il est centré sur la latitude nord 29°10 et la longitude ouest de 9°37. Ce parc protège des milieux continentaux et marins. Il est traversé par les embouchures des oueds Souss et Massa. Au niveau du découpage administratif, le domaine du PNSM relève administrativement de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, de la province de Chtouka Ait Baha et de la province de Tiznit, totalisant sept communes.

Le parc est soumis à un climat méditerranéen aride avec 185 mm de précipitations annuelles moyennes enregistrées à Massa entre 1983 et 1998 (ORMVA d'Agadir). La température moyenne annuelle est de 18,9°C, avec une moyenne mensuelle minimale de 14,5°C en janvier et une moyenne mensuelle maximale de 23°C en août (ORMVA d'Agadir). Les précipitations occultes atteignent 20 à 50 mm/an. Malgré cette aridité, les apports de l'oued et la nature sableuse du sous-sol permettent la formation d'un aquifère important qui alimente la ville d'Agadir.

Le parc est formé de zones délimitées par la Direction Régionale des Eaux et Forêts. Elles font l'objet d'un plan quinquennal d'aménagement et de gestion :

- Les « zones de conservation des ressources naturelles » (ZCRN sur la carte 2) : le sol appartient à l'Etat et les activités d'élevage, d'agriculture et de chasse y sont interdites. Ces zones sont réservées à la recherche scientifique, à l'éducation à l'environnement et au tourisme écologique. Une partie est clôturée et mise en défens, le reste, composé de formations à Euphorbes, n'est pas protégé en réalité car la délimitation y étant encore vague, ces espaces ne sont pas reconnus par les populations locales qui les exploitent illégalement.
- Les « zones de gestion des ressources naturelles » : ce sont des milieux qui ont été modifiés par l'introduction d'animaux domestiques et d'espèces exotiques telles que l'Eucalyptus et l'Acacia. Ces formations végétales n'ont pas d'importance particulière en elles-mêmes, mais elles stabilisent les dunes et assurent certains besoins de la population locale pour la production de miel et de bois de feu.
- Les « zones à utilisations traditionnelles » représentent les 2/3 de la superficie du parc (21 450 ha), elles sont de régime foncier collectif ou privé, les activités agricoles et pastorales y sont autorisées.
- Les « zones à utilisation spéciale », de faible extension, sont susceptibles de supporter des infrastructures touristiques (hébergement, restauration, activités balnéaires...).
- Les « zones maritimes » longent la côte sur 3 miles marins.



Carte 2 : Urbanisations et Zones de Conservation des Ressources Naturelles dans le Parc National de Souss Massa

Le parc est caractérisé par des paysages naturels ouverts mélangeant une végétation verdoyante dans les zones humides à l’embouchure des oueds ou forestière et steppique sur les versants, des côtes rocheuses, des dunes et des plages de sable.

### La faune

La faune de Souss Massa présente de nombreuses espèces remarquables dont certaines emblématiques sont en voie d’extinction comme l’Ibis chauve (*Geronticus Eremita*).

Les embouchures de l’oued de Massa et de l’oued de Souss constituent des zones humides classées RAMSAR pour leur intérêt pour les oiseaux migrateurs entre l’Europe et l’Afrique de l’Ouest. Elles abritent chaque année des milliers d’oiseaux migrateurs tels que des canards, l’alouette, la buse féroce (*Buteo rufinus*), la spatule blanche (*Platalea leucorcdia*), le flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), le héron cendré (*Ardea cinerea*)... L’ibis chauve (*Geronticus eremita*) est l’élément le plus important de cette avifaune (environ 250 oiseaux, soit les deux tiers de la population mondiale). L’ibis qui porte la couleur noire se trouve dans les falaises côtières du parc où s’établit la plus grande colonie nicheuse.

Le parc compte 24 espèces de mammifères dont les plus remarquables sont le sanglier (*Sus scrofa barbarus*), le chacal (*Sanis aureus*), le renard (*Vulpes vulpes*), le lièvre (*Lepus capensis*), la

mangouste (*Herpestes ichneumon*), le chat sauvage (*Felis libyca*), la genette (*Genetta genetta*) et le porc-épic (*Hystrix cristata*). D'autres espèces y ont été réintroduites depuis 1994 comme l'antilope Addax (*Addax nasomaculatus*), la gazelle dama mhorh (*Gazella dama mhorh*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), l'antilope Oryx (*Gazella dammah*). Ces réintroductions ont pour but de rééquilibrer les écosystèmes et d'accroître l'attractivité touristique du parc. Les espèces réintroduites sont en nette augmentation d'effectif (DREF/SO).

### **La flore**

La flore constitue une composante essentielle des ressources naturelles du parc. Les éléments biogéographiques sont en grande partie méditerranéennes (plus de 50 %), endémiques, sahariennes (9 espèces) et tropicales (4 espèces recensées) (source : DREF/SO).

Le site compte une espèce végétale endémique remarquable du sud atlantique marocain : l'Arganier, *Argania spinosa*. Cet arbre a des particularités physiologiques qui le rendent bien adapté aux régions arides et semi-arides. Il présente par ailleurs une valeur économique importante en terme pastoral et du fait de l'huile qui en est extraite.

La diversité des formations végétales présentes dans le parc lui confère une grande attractivité :

- les bosquets d'Arganiers (*Argania spinosa*), dont il ne reste à présent que quelques lambeaux ;
- les plantations d'Eucalyptus, espèce introduite depuis quelques décennies et qui joue un rôle important dans la fixation des dunes ;
- la végétation des dunes composée d'*Acacia gummifera* et de Tamarix (*T. africana*);
- les forêts d'Acacia (*Acacia gummifera*, *Acacia cyanophylla* et *Acacia cyclops*) : elles représentent une importante source d'approvisionnement en bois et un lieu de refuge pour les espèces animales ;
- la steppe littorale, installée sur terrains sableux, où domine : *Retama monosperma*, *Periploca laevigata*, *Launea arborescens*, *Launea resedifolia*, *Echinops spinosus*, *Ononis natrix*... Cette steppe résulte probablement de la dégradation des écosystèmes de l'arganeraie ;
- la steppe à Euphorbes cactoïdes et Cactées avec *Euphorbia echinus*, *Euphorbia rejis jubae*, *Euphorbia beaumeriana* et *Senecio anteuphorbium*, installée sur les basses collines caillouteuses ; ce sont également des espèces qui sont apparues après la dégradation de l'Arganier ;
- zones humides et halophiles aux embouchures des oueds de Souss et de Massa ; les espèces dominantes sont de type halophiles et hydrophiles ; ce groupement est d'une importance capitale pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires.

### **Le patrimoine culturel**

L'embouchure du Souss Massa est riche en mausolées, en mosquées et en cimetières le long de la côte du parc. Ces sites religieux attirent chaque année des centaines de pèlerins et sont le cadre de diverses manifestations.

Le port de pêcheurs de Tifnit constitue un site pittoresque pour les touristes qui y trouvent une activité villageoise traditionnelle.

Il convient par ailleurs de souligner que l'artisanat traditionnel représente un potentiel culturel important pour la valorisation touristique.

### **La population du parc**

Sept douars rassemblant environ de 1 900 habitants sont situés à l'intérieur du parc et 25 autres avec 22 800 habitants y ont des terrains de cultures et de parcours. La densité de la population, dans la zone à utilisation traditionnelle du parc, est de 62 habitants par km<sup>2</sup>, ce qui est élevé pour une zone aride fragile à la productivité végétale limitée, surtout avec la sécheresse qui règne depuis plusieurs années. Les activités sont la pêche, la céréaliculture et l'élevage dans zones à utilisations traditionnelles.

### **Un patrimoine naturel fragile dont la reconnaissance reste à construire**

Le Parc national a été créé en 1991. L'enjeu initial principal était la sauvegarde des dernières colonies d'Ibis chauve. Le parc résulte de la volonté de l'Etat marocain. Il s'est appuyé sur l'avis de la communauté scientifique nationale et internationale, sans véritable recherche d'adhésion des populations locales qui n'y ont vu qu'une éviction de leur espace de vie et une limitation de leurs activités sans compensation économique. La protection de l'environnement leur est ainsi apparue d'emblée en opposition avec leurs intérêts.

L'enquête que nous avons réalisée auprès des habitants montre que, pour la majorité d'entre eux, le parc est perçu comme un projet de l'administration des eaux et des forêts qui vise l'expropriation des terres (R. Harif, 2006). Cette attitude se manifeste par opposition systématique aux différents projets proposés par l'administration notamment en ce qui concerne l'écotourisme. Pourtant, comme l'attestent les représentants de l'administration des eaux et forêts, le parc a été créé non seulement pour protéger l'environnement, mais aussi pour aider la population locale à améliorer son niveau de vie. Le désaccord entre les habitants et l'administration porte sur :

- L'interdiction de la pêche dans la zone humide de la réserve de Massa (l'interdiction a pour objectif de protéger les animaux aquatiques dont les oiseaux se nourrissent) ;
- L'interdiction de l'extraction des sables du littoral pour le bâtiment car cela contribue à une rupture de stabilité des dunes ;
- L'interdiction de nouveaux forages et de puits dans le parc afin de lutter contre la salinité de la nappe phréatique (utilisée pour l'alimentation en eau de l'agglomération d'Agadir).

Les autres atteintes à l'environnement concernent :

- la création de grottes dans les falaises côtières par des pêcheurs et des estivants pour en faire des résidences secondaires qui perturbent les ibis chausés et dégradent les paysages ;
- la circulation incontrôlée sur la côte du parc par des pêcheurs et des touristes, avec des voitures tout-terrain et des quads ce qui perturbe la faune (surtout dans la zone du gagnage de l'ibis chauve), érode les dunes et pollue le milieu par des déchets ;
- le surpâturage et la dégradation du couvert végétal après des coupes abusives d'arbres ce qui expose les sols à l'érosion éolienne ;
- la céréaliculture, pratiquée dans la zone à utilisation traditionnelle, dégrade et érode les sols fragiles ;
- l'urbanisation : la présence de certains douars à l'intérieur des limites du parc provoque des rejets d'eaux usées, de déchets ménagers... en outre, l'oued Souss reçoit des rejets urbains de l'agglomération d'Agadir, ce qui pollue les eaux de son embouchure ;
- un champ de tir militaire qui dérange les populations d'oiseaux ;
- des projets touristiques inadaptés aux objectifs du parc comme la construction d'une unité hôtelière sur la plage de Tifnit (Club Med) qui aura des impacts négatifs sur les habitats

de l'Ibis chauve (ce projet sera réalisé sur une zone proche du site du gagnage de l'Ibis chauve) ;

- la construction de barrages à l'amont des oueds Souss et Massa modifie profondément le régime hydrologique et piège des sédiments.

### **Actions réalisées pour orienter les activités vers plus de respect de l'environnement**

Pour proposer des productions alternatives, respectueuses du milieu, la direction du PNSM soutient des projets de coopératives apicoles, des petits élevages et l'arboriculture sous condition qu'ils respectent le cahier des charges du parc.

Le PNSM soutient par ailleurs un programme de formation à l'artisanat destiné aux femmes de la région. L'objectif est d'améliorer les revenus d'une partie de la population tout en valorisant les savoirs faire traditionnels. Le ramassage des moules et d'autres activités de pêche traditionnelles sont appuyés dans le cadre de projets destinés tout particulièrement aux femmes. Un programme d'alphabétisation est également en cours. Une dimension importante de ces projets est de rendre les populations locales plus en capacité de bénéficier du développement touristique.

L'éducation à l'environnement est développée par la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest. Elle fait l'objet de partenariats avec cinq associations et consiste en (source : DREF/SO, <http://www.dref-so.ma>) :

- la formulation d'un contenu du programme d'éducation à l'environnement : définition des objectifs, thèmes, groupes cibles, circuits et supports pédagogiques ;
- Production des livrets et des fiches techniques pour les animateurs ;
- Identification et aménagement des circuits thématiques à l'intérieur du Parc ;
- Instauration d'un comité de suivi-évaluation du programme ;
- Production des outils de communication adressés au public ;
- Achat de petits équipements : jumelles, télescopes, guides de détermination des oiseaux ;
- Elaboration d'un plan d'action annuel pour la mise en œuvre du programme. ;
- Identification et formation d'un noyau d'animateurs autour du programme.

Par ailleurs, plusieurs projets (développés également au-delà des limites du parc dans le sud marocain) visent à la réutilisation des eaux usées afin de limiter la pression sur les ressources en eau souterraine. Les eaux sont réutilisées en irrigation agricole, pour l'arrosage des espaces verts, la recharge de la nappe phréatique voire l'alimentation des zones humides. Dans la zone de Biogra, en périphérie du PNSM, une station d'épuration suivie d'un système d'infiltration est en cours de réalisation. L'objectif du projet est la recharge de la nappe de Chtouka et la réutilisation des eaux usées à des fins agricoles, dont la zone à utilisation traditionnelle du parc.

### **Tourisme et écotourisme dans le Parc National de Souss Massa**

Les pouvoirs publics, représentés en premier chef par la direction régionale des eaux et forêts, ont vu dans l'écotourisme une voie alternative pour proposer aux populations un développement plus en harmonie avec le milieu naturel. Dès lors, des collaborations ont été établies avec des ONG pour mettre en capacité les populations à saisir les nouvelles opportunités offertes par un tourisme de nature et de découverte culturelle.

L'enjeu social d'un réel développement durable de la région est de construire des solutions négociées avec les populations pour mettre en valeur leur territoire, d'offrir des emplois aux autochtones qui s'appuient sur leur savoir-faire dans le but d'améliorer leur niveau de vie et de



reconnaître leur culture (guides touristiques pour les jeunes, mise en place de coopératives apicoles, coopératives féminines pour la production de l'huile d'argan, etc.).

Le PNSM est fortement marqué par sa proximité d'Agadir, ce qui constitue une opportunité de développement économique et de valorisation de son environnement, mais aussi un risque de surfréquentation de milieux fragiles. Les éléments présentés ci-dessous résultent des enquêtes effectuées sur le terrain auprès des touristes, des autochtones, des acteurs du privé et des agents de l'Etat. Vingt touristes ont été enquêtés. Sur les treize jeunes guides qui travaillent en collaboration avec les programmes du développement du parc (formés par le PNSM), quatre jeunes ont été interviewés.

Des enquêtes ont également été réalisées auprès du personnel qui travaille à la direction du parc : la secrétaire de la direction du parc qui nous a apporté des informations sur le conflit actuel entre le parc et la population locale et l'une des responsables chargées du projet de l'écotourisme, qui nous a informés sur le développement écotouristique au sein du parc et sur les procédures qui ont été mises à l'œuvre pour ce projet. Des gardes forestiers nous ont part ailleurs fait part de leurs perceptions sur les projets de développement touristique et sur les relations avec la population.

Une association agit pour le développement local : l'association Tiwizi travaille sur le développement et la coopération dans la zone de Chtouka (au sud d'Agadir) et collabore avec le parc dans le domaine du développement de l'écotourisme. Nous avons interviewé le secrétaire général de l'association. Cette association réalise des projets dans le domaine du développement durable en milieu rural, elle forme également d'autres associations dans ce domaine.

La population locale était globalement réticente à l'enquête, manifestation de sa défiance par rapport au projet. Des jeunes ont cependant été interviewés et nous ont fait part de leurs espoirs dans l'avenir de l'activité touristique dans le parc.

### **Les touristes**

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'étude sur la fréquentation touristique au sein du parc. Les visiteurs sont soit des estivants et des pèlerins des moussems ou d'autres manifestations religieuses et culturelles, soit des amateurs de nature qui se déplacent aux embouchures des oueds Souss et Massa pour l'observation des paysages et des oiseaux (El AMRANI Rachid, 1999). Il s'agit de :

- Touristes nationaux :

Les touristes nationaux qui fréquentent la zone côtière du parc se divisent en deux catégories :

- les habitants des localités voisines, fréquentant la plage pour une courte durée ;
- les habitants d'Agadir et d'autres grandes villes qui sont en possessions de construction dans les grottes où ils amènent leurs tentes, y passent leurs vacances ou qui participent aux manifestations à caractère religieux.

- Touristes étrangers :

Ils fréquentent les embouchures des oueds soit en véhicule de location et accompagnés par des agences de voyage pour observer les oiseaux, soit ce sont des touristes indépendants en camping car qui pratiquent le camping sauvage sur les plages, surtout en hiver (ce sont essentiellement des retraités européens). A ces deux catégories s'ajoutent les scientifiques qui viennent observer les espèces remarquables du parc.

L'enquête que nous avons réalisée auprès des touristes montre qu'ils perçoivent de façon positive les projets d'écotourisme basés sur l'organisation de sentiers de découverte, la gestion des flux, l'accompagnement par des guides locaux bien formés. Les touristes se disent intéressés par des rencontres avec les villageois pour connaître leur mode de vie. Cette vision positive est liée au

fait que les touristes qui fréquentent actuellement le site s'inscrivent dans une approche « alternative » assez éloignée du tourisme de masse. Ils trouvent en cet espace un lieu de nature et de calme, contrastant à l'ambiance d'Agadir.

### **Infrastructures touristiques**

Peu d'équipements sont actuellement en place. Un centre d'information à l'entrée d'une réserve et un écomusée ont été construits mais ne sont pas encore en activité par manque de moyens financiers pour finaliser leur équipement et assurer leur fonctionnement. Le PNSM devrait par ailleurs appuyer des microprojets villageois d'infrastructures de commercialisation pour les touristes (budgets de 4 000 € par microprojet). Les chemins d'accès et les hébergements dans les villages seront en effet nécessaires au séjour de touristes et à leur « immersion » dans la vie locale.

Un seul hôtel existe à l'intérieur du parc, à Sidi R'Bat. Mais un Club Med est prévu sur la plage de Tifnit, ce qui a soulevé l'opposition d'associations d'ornithologues qui considèrent que l'Ibis chauve sera menacé. Des discussions sont en cours entre le Club Med et Birdlife international pour évaluer l'impact du complexe hôtelier en projet sur les populations de cette espèce.

### **Circuits touristiques**

Pour les parcours écotouristiques, un réseau de circuits a été aménagé et doit faire l'objet de pratiques adaptées afin de répondre à quatre objectifs :

- répondre aux besoins des visiteurs ;
- faciliter l'accès aux différents sites ;
- protéger et sauvegarder l'équilibre écologique ;
- assurer la sécurité des touristes.

Un circuit est actuellement en service « Découverte de la Faune Saharienne ». Il est l'objet d'un partenariat entre la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest et une agence de voyage privée qui accompagne les touristes. Il comprend deux réserves animalières avec une observation des Ibis chauves et deux espaces en zone d'utilisation traditionnelle : le village de pêcheurs de Tifnit et une zone de dunes littorales.

D'autres circuits ont été constitués mais les pratiques de tourisme n'y ont pas été encore réellement organisées : l'embouchure de l'oued Souss, la zone d'Eucalyptus, la réserve de Rokein, la tour de Massa, le dortoir des ibis chauves à Douira, la réserve de Massa, le circuit Sidi Ouassai et le circuit Timzlit.

Un cahier des charges comportant 28 articles a été élaboré afin d'encadrer l'utilisation des circuits. Ce travail a été réalisé en concertation entre les responsables du PNSM, le département régional des Eaux et Forêts et la délégation du ministère du tourisme. Ils sont en cours d'approbation par le Ministère des Eaux et Forêts.

L'exploitation des circuits touristiques du parc se fera au moyen :

- d'appels d'offres donnant lieu à des concessions avec des partenaires privés ;
- d'une utilisation spéciale accordée aux populations locales ;
- de conventions avec les collectivités locales (essentiellement les communes rurales).

Actuellement le circuit aménagé par le PNSM à l'embouchure de l'oued Souss est utilisé par différents agents privés sans encadrement. Les touristes accèdent au site à pied, à cheval ou à dos de dromadaire et y pique-niquent. Le PNSM souhaite que les agents s'organisent, s'engagent sur un flux à ne pas dépasser et sur un prix fixe et assurent une auto-surveillance des pratiques touristiques.

Un site est fortement fréquenté en limite nord-est du parc (en s'approchant d'Agadir). Il s'agit d'une forêt d'eucalyptus sur des dunes. Le piétinement y entraîne une dégradation du sol et une déstabilisation du sable, avec une remobilisation consécutive de la dune. Les enjeux sur cette zone sont d'autant plus forts que des captages y exploitent l'eau souterraine pour l'alimentation d'Agadir. Le site est surfréquenté du fait de touristes qui y circulent à pied, à cheval ou en dromadaires et du fait de sportifs qui y pratiquent le jogging ou le VTT. Les aménagements prévus sont des aires de pique-nique avec des panneaux de sensibilisation. Les accompagnateurs des touristes devraient ici aussi disposer de concessions pour l'accès au site.

Le site de Rokein est actuellement fermé aux engins à moteur. Il pourra bientôt être visité en véhicule 4 roues motrices sous réserve du respect d'un parcours défini avec des arrêts précis pour minimiser les impacts sur le milieu.

Le « dortoir » d'Ibis chauves à Douira est gardé et actuellement fermé au public. Il fait l'objet d'un projet de visite à pied associé à un hébergement et une restauration dans le village de Douira, où seront formés de jeunes guides.

## **Les avancées réalisées dans le PNSM**

### **Sur le plan environnemental**

Les résultats sont encourageants en ce qui concerne :

- La conservation de la diversité des habitats naturels de la région et la richesse spécifique de leurs communautés animales, avec par exemple des effectifs d'Ibis chauve qui sont en augmentation, et végétales avec la mise en place d'un système de sauvegarde de l'arganeraie ;
- La restauration des milieux altérés par l'exploitation ou l'occupation humaine, l'adoption de nouvelles méthodes de gestion de ces espaces et l'établissement d'une approche d'intégration de la population au projet ; ceci doit s'appuyer sur la communication et l'établissement d'une relation de confiance et de collaboration avec la population ; une part de celle-ci commence à avoir un certain intérêt dans le parc et s'éloigne des pratiques non compatibles avec la protection de l'espace naturel (avec par exemple la création de coopératives apicoles) ;
- La réintroduction des espèces animales ayant disparu dans la région comme l'autruche et l'antilope Addax.

### **Sur le plan socio-économique**

Les bénéfices dans ce domaine ne sont pas suffisants, car les circuits écotouristiques ne sont pas encore disponibles pour les touristes, la plupart sont hébergés à l'hôtel ou circulent avec des camping-cars. Le retard enregistré dans ce domaine ne répond pas dans l'état actuel à la demande sociale.

Mais des avancées notables sont réalisées en ce qui concerne la mise en capacité des Associations de Développement Local qui gèrent actuellement de plus en plus de problèmes sociaux touchant le monde rural comme l'électrification de foyers, la mise en place d'un réseau de l'eau potable, la construction des routes, l'alphabétisation, la scolarisation des jeunes et l'élaboration des coopératives de femmes rurales.

L'écotourisme suscite de nombreux espoirs auprès d'une partie des jeunes qui travaillent en collaboration avec le parc. Ce sont notamment des jeunes autochtones qui ont bénéficié d'une formation de guide touristique au sein du parc (surtout dans la réserve de Massa).

Les retombées notables pour l'économie locale portent sur la mise en place de coopératives apicoles. Cette initiative est une réussite pour développer l'agriculture biologique dans le parc. Des coopératives ont par ailleurs été mises en place pour le soutien de la femme rurale surtout en ce qui concerne la production de l'huile d'argan et l'exposition des produits agricoles et artisanaux locaux.

### **Les handicaps à la mise en oeuvre des politiques de l'écotourisme**

Le développement de l'écotourisme dans le Souss Massa connaît certains freins. Ces limites sont essentiellement d'origines foncières, socio-économiques et culturelles.

Dans le parc, 60 % des terres appartiennent au secteur privé et aux collectivités. L'Etat est donc en difficulté pour imposer un usage du sol compatible avec les objectifs locaux de développement durable. L'usage agricole du sol génère des impacts négatifs au niveau des écosystèmes et de l'érosion des sols mais la présence humaine est très ancienne, il s'agit d'un usage ancestral de la terre auquel tiennent les villageois. Actuellement, dans certaines zones le conflit entre les agriculteurs et les gestionnaires du parc est un problème réel.

L'écotourisme suppose une maîtrise des flux. Ce n'est pas le cas ici, l'accès à la majeure partie du parc (sauf pour les deux réserves Rokein et Arrouis) est libre. Cette liberté de circulation a par exemple altéré l'écosystème côtier avec la construction des grottes dans les falaises soit par les estivants, soit par les pêcheurs. Ces cavités ont des impacts négatifs sur les paysages côtiers et provoquent une menace pour la dernière colonie d'ibis chauve. L'augmentation des effectifs de cette espèce est en tous cas fortement compromise sur ce site.

L'écotourisme suppose également un partage de la prise de décision entre pouvoirs publics, agents économiques et populations locales, c'est-à-dire une gouvernance territoriale. Or, jusqu'à présent, les choix de développement écotouristique sont pris par les décideurs du parc en l'absence de la population locale.

### **Une nouvelle perception du tourisme et de l'environnement en construction**

La vision que les autochtones ont des touristes est celle d'un « étranger qui vient pour visiter le site, prendre quelques photos et parfois être accompagné d'un guide ». Les touristes ont des visions variées de la population locale. Ils perçoivent cependant tous les locaux comme des gens hospitaliers et chaleureux.

Les bénéfices pour la population restent actuellement limités. Les circuits écotouristiques ne sont pas encore disponibles, la plupart des touristes sont hébergés à l'hôtel ou circulent avec des camping-cars. Or, les demandes sociales du secteur sont fortes et l'écotourisme pourrait permettre d'y répondre en partie en renforçant l'organisation collective de la population. Notamment celle des associations de développement local qui gèrent actuellement beaucoup de problèmes sociaux touchant le monde rural comme l'électrification de foyers, la mise en place d'un réseau de l'eau potable, la construction des routes, l'alphabétisation, la scolarisation des jeunes et l'élaboration des coopératives au service de la femme rurale. Les réalisations concrètes en ce domaine concernent pour l'instant la formation de jeunes guides autochtones et le soutien à l'apiculture.

Il y a un retard d'éducation à l'environnement dans les écoles du secteur où les enfants sont peu sensibilisés à ces questions. Or, des initiatives dans ce domaine donnent dans résultats dans d'autres régions du Maroc, comme par exemple un collège de développement durable dans la province de Taroudant.

## Conclusion

Les enquêtes auprès de la population locale ont montré que la richesse naturelle est le plus souvent ignorée dans le PNSM. Pour les habitants, le parc se résume à un espace clôturé, mis en défens et géré par l'Etat.

La défiance envers l'Etat, perçu du fait du passé comme une entité autoritaire ne prenant pas en considération les besoins des populations rurales se traduit par une défiance envers le parc et les politiques de développement durable dont il fait l'objet. L'handicap essentiel est donc d'ordre culturel : améliorer l'éducation à l'environnement des populations afin de leur faire prendre conscience de leur patrimoine exceptionnel, surmonter le poids du passé dans leur perception des pouvoirs publics afin de constituer un véritable partenariat où la population serait mise en capacité de proposer et de décider. De jeunes villageois, encore minoritaires, ont acquis une certaine conscience des enjeux environnementaux et de l'opportunité économique qu'offre le milieu naturel qui les entoure.

Un processus peut être amorcé avec l'écotourisme, celui d'une réappropriation du patrimoine naturel par les populations locales dans le cadre d'une nouvelle concertation avec l'Etat. Mais ce processus sera long. Les enquêtes montrent en tous cas que l'espoir réside dans la jeunesse qui est plus sensible à l'environnement et souhaite mettre en valeur le potentiel naturel et culturel de sa région.

## Bibliographie

Agence française de l'ingénierie touristique AFIT-l'écotourisme, expérience française, guide de savoir-faire.2002. 89 p.

Association Assays : Partir utile revenir solidaire voyage au sud du Maroc, édition 2006. 13 p.

Association québécoise pour la promotion de l'éducation à l'environnement : L'ère de l'écotourisme – en quoi l'éducation relative à l'environnement s'intègre-t-elle à l'écotourisme ? 2003, bulletin spécial de l'ERE sur l'écotourisme, hiver 2003. 16 p.

Bennana, L. : Favoriser le tourisme rural au Maroc dans un contexte de développement durable local, rapport de l'association Tiwizi Chtouka Ait Baha le 21/12/2003. 19 p.

Cacomo, J.L. : Fondements d'économie du tourisme, acteurs, marchés et stratégies, éditions De Boeck université 2007. 223 p.

Club des plus belles baies du monde : Actes du 2e congrès mondial tenu à Tadoussac, Québec, Canada, les 5 et 6 juin 2003 «*Un carrefour d'échanges au profit d'un avenir durable*» Sous la direction de Jules Dufour (éd.) Septembre 2004. 87 p.

Collombon, J.M., Barlet, S., et Ribier, D. (Gret): Tourisme solidaire et développement durable, AGRIDOC juin 2004. 120 p.

Coopération Technique Belge (Société Anonyme de droit public à finalité sociale), tourisme équitable et solidaire un exemple de commerce équitable dans le domaine des services par Samuel Poos - faire trade center, décembre 2006. 23 p.

Direction Régionale des Eaux et Forêts du Sud-Ouest, Royaume du Maroc : <http://www.dref-so.ma>

ECOSYS, Genève Suisse : Indicateurs environnement économie Communauté urbaine, Agadir, Maroc. 2 p.

El Amrani, R. : Contribution à l'aménagement écotouristique du parc national de Souss Massa. Mémoire de 3ème année pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome option : paysage. Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, département d'environnement et d'aménagement des ressources naturelles, novembre 1999. 107 P.

Fennell, D.A., 1998 : Ecotourism. 2<sup>nd</sup> édition, Routledge, London & New York, 236 p.

Forum sur l'intégration régionale de l'Afrique occidentale – groupe de travail aménagement du territoire et développement durable document final, Agadir 1<sup>er</sup> décembre 2006. 18 p.

Gallez, C. , Fierens C., Bensalah, D. et Van Parys, Y. : Jette - Sidi Bibi, un projet de coopération de commune à commune. Rapport de la mission d'identification réalisée par, du 2 au 12 octobre 2004.

Harif, R., 2006 : L'écotourisme dans le parc national du Souss Massa (Maroc). Mémoire de master 2 recherche, université du Maine, 81 p.

Jolibois, A. : Le parc national de Souss Massa, premier parc à s'ouvrir sur l'écotourisme. Etude de l'impact sur les ressources naturelles. CFPPA du lycée nature, 85 000 La Roche sur Yon. 2002/2003. 54 P.

Lhote, B. : Le tourisme rural et écologique et l'éducation à l'environnement Sao José Dos Ausentes (Brésil). Université du Maine, département de géographie. Septembre 2006. 90 p.

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement – biodiversité et milieu naturel chapitre III.

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement – état de l'environnement au Maroc, rapport national sur l'état de l'environnement

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement – milieu humain, le littoral chapitre IV

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, UN-HABITAT, PNUD Maroc - Agendas 21 locaux pour la promotion de l'environnement et du développement durable en milieu urbain : Profil environnemental d'Agadir. Avril 2004. 105 p.

Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité – boîte à outil du développement social contribution à la mise en oeuvre de l'INDH, gestion du développement local. 106 p.

Royaume du Maroc : Troisième Rapport National du Maroc sur la mise en oeuvre de la Convention sur la désertification. Rabat, novembre 2004. 46 p.

Royaume du Maroc : Le Maroc en chiffre 2003 et 2004, Royaume du Maroc, direction de la statistique.

Saïgh Boustia, R. : Maroc réalité et défis – tourisme et perspectives de développement au Maroc, Dossier, printemps 2005. 3 p.

Schimowski, N. : Dynamique de la communauté au sein des projets écotouristiques, étude comparée de quatre cas dans l'état de Yucatan (Mexique). Université du Maine, département de géographie. Septembre 2006. 180 p.

USAID Maroc : Programme de développement du tourisme rural et de renforcement des capacités institutionnelles au Maroc - entreprendre à un projet de gîte, 2004. 38 p.

USAID, from the american people, Morocco watershed protection and management. Final report, January 2005. 66 p.